



Le 03 janvier 2024 à Aix en Provence

**Syndicat Pénitentiaire  
des Surveillant(e)s**

Le conseil syndical Aix-Luynes  
sps.aixluynes@gmail.com

**A**

***Madame la Directrice du Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes***

**Objet : Fouille de l'établissement.**

Madame Collin, notre syndicat souhaite attirer votre attention sur la situation critique dans notre établissement. Nous espérons une action rapide et efficace pour résoudre ces problèmes.

Nous avons constaté une forte augmentation de la présence d'objets interdits et de substances illicites ces derniers temps. À la fin de l'année, des quantités très importantes de ces articles ont été retrouvées dans notre établissement, atteignant des niveaux sans précédent. Pour rappel, lors d'une fouille de cellule le 26 décembre 2023, nous avons découvert 950 grammes de substances assimilables à des stupéfiants, 19 iPhones, une Nintendo Switch, 2 boîtiers Wi-Fi ainsi que divers câbles et adaptateurs.

De même, le 25 décembre, une livraison par drone a conduit à la découverte de plusieurs téléphones, d'une lame de scie avec des produits assimilables à des stupéfiants, des câbles HDMI et des cartes de recharge pour les téléphones. Enfin, le 31 décembre, une autre fouille de cellule a révélé 500 grammes de substances également assimilables à des stupéfiants, ainsi que 6 téléphones.

Nous avons également remarqué des dommages aux caillebotis qui ont été sciés sur plusieurs centimètres. Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle met en évidence la propagation inquiétante d'objets interdits, d'armes artisanales et de substances illicites dans notre établissement. De plus, nous ne pouvons ignorer la présence de couteaux en céramique découverts dans le bâtiment socio-culturel.

Madame Collin, les livraisons par drone sont devenues monnaie courante, ce qui est une situation très préoccupante pour le 3ème établissement de France. Nous insistons sur le fait que notre administration doit nous donner les moyens de lutter contre ce fléau afin d'éviter de retrouver une arme à feu dans l'enceinte de l'établissement, pour la sécurité de tous les personnels, des intervenants et également des personnes placées sous main de justice. Madame, les guerres de quartiers à l'extérieur font des ravages et il serait préférable d'agir avant qu'un drame ne survienne. Nous rappelons qu'une balle a été retrouvée cette semaine dans notre établissement.

Malgré ça, il semble que ces mesures ne soient pas encore d'actualité. Pour toutes ces raisons, nous vous demandons une fois de plus d'effectuer une fouille complète de l'établissement. La loi nous donne droit à de telles mesures lorsqu'il existe des soupçons d'évasion, de possession d'objets et de substances illicites, ce qui est le cas actuellement. Il en va de la sécurité de tous.

Dans l'attente de votre réponse qui, nous l'espérons, sera positive, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre profond respect.

Le conseil syndical du CP Aix-Luynes